

Manosque

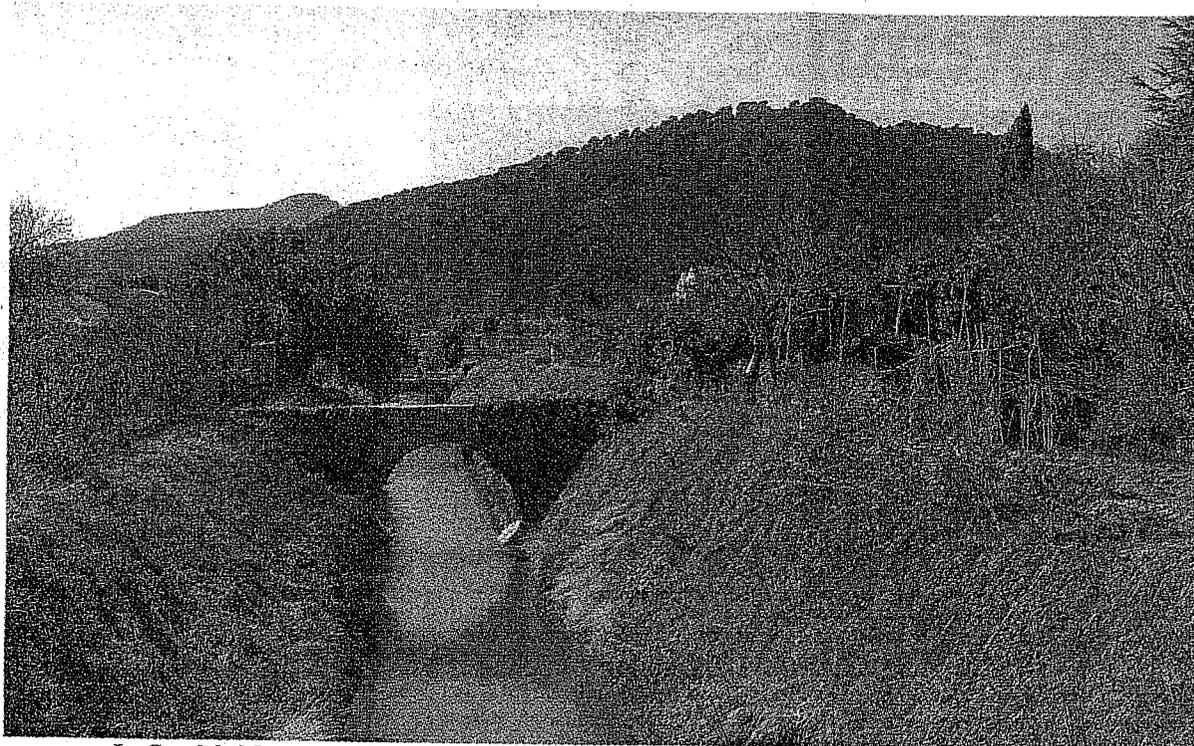
Un contrat ambitieux pour le Canal de Manosque

Signé le 23 juillet dernier, à la salle des Tilleuls, en présence de nombreuses personnalités, le Contrat de Canal de Manosque lance sur cinq ans un vaste programme de réhabilitation du canal. Premier du genre en France, ce contrat vise à mettre en place une gestion globale des ressources en eau qui associe tous les acteurs concernés. 13 communes sont en effet traversées par le canal. Jusqu'en 2014, pas moins de 40 programmes d'actions sont prévus, pour un montant total de 11 417 500€.

Mis en œuvre depuis le mois d'août, le Contrat de Canal de Manosque, porté par l'Association syndicale du canal de Manosque (ASCM), est le fruit d'un long cheminement depuis 2004. Trois instances ont tout d'abord été mises en place à la fin de l'année 2004 : un comité de canal où tous les acteurs sont représentés (soit environ cinquante personnes), un comité technique et des commissions de travail thématique.

À la suite de quoi un diagnostic technique, couplé des points de vue des usagers et des acteurs, a été réalisé. Ceci a permis de fixer les véritables enjeux du contrat et de mener une réflexion menant à la signature d'une charte d'objectifs le 10 juillet 2007. Après encore deux années de tractations permettant l'élaboration du contrat final, la date du 23 juillet 2009 restera celle qui donna le feu vert à la réalisation des 40 programmes d'actions engagés.

Ceux-ci sont orientés autour de deux grands axes. Comme l'explique Cécile Chapuis, chargée de mission du Contrat de Canal, les maîtres d'ouvrage veilleront « aussi bien à la modernisation de la desserte en eau qu'à la valorisation des berges pour la promenade et des ouvrages d'art longeant le canal ». Améliorer la gestion des ressources en eau et développer les atouts du territoire, telles sont



Le Canal de Manosque s'étend sur un canal maître de 57 km et traverse pas moins de 13 communes. Il est notamment utilisé pour l'arrosage des jardins.

donc les grandes lignes du projet.

6 objectifs stratégiques

Treize communes sont traversées par le Canal de Manosque : Château-Arnoux Saint-Auban, Montfort, Peyruis, Ganagobie, Lurs, Niozelles, La Brillanne, Villeneuve, Volx, Manosque, Pierrevert, Sainte-Tulle et Corbières. Elles formeront bien sûr les clés de voûte du programme d'action et seront directement concernées par les 6 objectifs stratégiques fixés par le contrat.

Le premier d'entre eux vise à la modernisation et au développement de l'arrosage

à partir du canal de Manosque. Pour cela, des travaux de réhabilitation et de sécurisation du canal maître et de ses ouvrages seront menés. Il comprend également des créations de seuils hydrauliques sur Manosque et des travaux de modernisation permettant une desserte basse pression. Ce volet d'opérations engage plus de 9 600 000€.

Le deuxième objectif tend à développer de nouveaux services et à habiliter le canal à assurer de nouveaux usages, « comme par exemple l'hydroélectricité », souligne Cécile Chapuis. Un autre objectif est de trouver le moyen d'économiser de l'eau tout en privilégiant les milieux naturels. A cette fin, la meilleure gestion des débits permettra notamment une alimentation en eau potable et une valorisation des énergies.

Le quatrième objectif concerne la valorisation récréative et culturelle du canal, à travers notamment la conception d'un programme pédagogique à destination des écoles et l'édition d'un guide sur le canal de Manosque. Le but est de sensibiliser la population locale et touristique à l'intérêt du canal. Les deux derniers objectifs sont plutôt attachés au suivi du

bon déroulement des opérations, en visant à maximiser la concertation entre les acteurs et à mettre en place des instances décisionnelles, telles qu'une assemblée générale des propriétaires.

Le montant total du programme d'action s'élève donc à 11 417 500€. De nombreux partenaires participent au financement, parmi lesquels l'Union Européenne, le conseil régional, EDF, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée et

Corse ainsi que l'ASCM bien sûr.

Une dizaine d'opérations déjà lancées

Depuis un mois, une dizaine d'opérations sont déjà en cours afin de respecter le plan d'action du contrat. Parmi elles, la réhabilitation des ouvrages est avancée sur plusieurs points du canal. L'aqueduc de Saint-Saturnin a été réhabilité à Villeneuve, le canal maître de Ganagobie a été recuvelé et des voies d'accès ont été réalisées. Un seuil hydraulique a par ailleurs été créé à Manosque. Des études sont également en cours pour cartographier et identifier précisément tous les ouvrages du canal, et tenter d'autre part d'optimiser la santé financière de l'ASCM, principal acteur du projet. Enfin, on peut retenir les travaux de réaménagement lancés en coopération avec EDF dans le barrage de l'Escale, qui permettront, pour Cécile Chapuis, « d'adapter le prélèvement par rapport aux besoins et d'avoir une mesure du débit plus précise ».

Dans les prochains mois, tout une série d'aqueducs vont être réhabilités et sécurisés et deux autres seuils hydrauliques vont être créés sur Manosque. Une desserte basse pression va être mise en place dans une partie de Villeneuve et dans les secteurs de Chanteprunier et de Drouille à Manosque. « Cela permettra d'offrir un service de meilleure qualité et moins contraignant pour les usagers. En passant d'un monde agricole à un milieu urbain, les demandes ont beaucoup évolué », conclut Cécile Chapuis.

On le voit, le chantier lancé est vaste et ambitieux. Et ce n'est que le début...

Christian KALINOWSKI

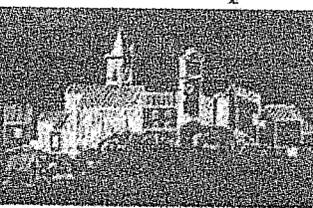


Tout l'immobilier aux meilleurs prix

VERNET

Agence des Coteaux

23 rue du Tribunal - 04100 Manosque
Tel 0492 72 05 22 Fax 0492 72 16 90
agence-coteaux@wanadoo.fr
www.immobilier-04.com



VILLAS

sur 800m² de terrain clos et arboré. PRIX : 238 050€.

LA BASTIDE DES JOURDANS : maison de campagne de 130m² hab. sur 1,3 ha